



COMMUNE de LA MOTTE EN CHAMPSAUR

Place Jean Hyppolyte GONDRE
05500 La Motte en Champsaur



Département
Des
Hautes-Alpes

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du 19.03.2021

Date de la convocation : 11/03/2021

Date d'affichage : 11/03/2021

Date de la séance : 19/03/2021

Le vendredi dix-neuf mars deux mille vingt et un à 18h00, les membres du Conseil Municipal de la Commune de La MOTTE EN CHAMPSAUR se sont réunis en session ordinaire du Conseil Municipal sous la Présidence de Mr Bernard GAUTHIER, Maire.

Présent(s) : Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux :

BARTHELEMY Lucien, BELLET Sandrine, BLANCHARD Isabelle, DUBERNET Anthony, DUPONT Adeline, ESCALLE Jean, NOUGUIER Fabien, REY Antony, VINCENT Gilles.

Absent(s) excusé(s) : -

Le Conseil Municipal choisit comme Secrétaire de séance : REY Antony.

La séance est ouverte par Monsieur le Maire, Bernard GAUTHIER.

Délibérations prises ce jour :

N° 06/2021 : Budget COMMUNE : Approbation du compte de gestion de Monsieur le Trésorier Principal

C'est en présence de Monsieur le Trésorier Principal, M. Jolibert, que s'est déroulé cette séance. Celui-ci a présenté le budget primitif 2020 et a ensuite pu exposer le réalisé 2020. Le Conseil Municipal a ensuite voté l'approbation du compte de gestion.

Sens du vote à main levée : Voté à l'unanimité des membres présents. Sans commentaire.

N° 07/2021 : Budget EAU : Approbation du compte de gestion de Monsieur le Trésorier Principal

Après le budget COMMUNE, les membres présents ont voté l'approbation du compte de gestion du budget EAU.

Sens du vote à main levée : Voté à l'unanimité des membres présents. Sans commentaire.

N° 08/2021 : Budget primitif 2021 : Budget général

Le Budget Primitif 2021 a été voté et approuvé par le Conseil Municipal. Il se décompose comme suit :

	DEPENSES	RECETTES
Section de fonctionnement :	434 208,55 €	434 208,55 €
Section d'investissement :	878 025,65 €	878 025,65 €
TOTAL	1 312 234, 20 €	1 312 234, 20 €

Sens du vote à main levée : Voté à l'unanimité des membres présents. Sans commentaire.

N° 09/2021 : Budget primitif 2021 : Budget eau

C'est ensuite au tour du budget Primitif 2021 de l'eau d'être voté, ce dernier se décompose de la façon suivante :

	DEPENSES	RECETTES
Section de fonctionnement :	94 543,11 €	94 543,11 €
Section d'investissement :	139 907,43 €	139 907,43 €
TOTAL	234 450,54 €	234 450,54 €

Sens du vote à main levée : Voté à l'unanimité des membres présents. Sans commentaire.

N° 10/2021 : Demande subvention : voirie communale

A l'approche de la fin des travaux de rénovation de la Mairie, Monsieur le Maire juge opportun de procéder à la rénovation de l'enrobé devant le bâtiment et dans le carrefour aux abords de la mairie.

Cette section a en effet été ouverte à de multiples reprises lors de l'enfouissement des lignes télécom et EDF, ainsi que pendant les travaux de rénovation du bâtiment. Le parking sera également inclus dans ces travaux de rénovation.

Le coût des travaux est estimé à 9570€ HT et le Conseil Départemental des Hautes-Alpes est sollicité afin d'obtenir une subvention.

Sens du vote à main levée : Voté à l'unanimité des membres présents. Sans commentaire.

DIVERS :

Budget et finances :

Monsieur le Maire ainsi que l'équipe du Conseil Municipal remercient chaleureusement monsieur JOLIBERT pour sa présence, son implication et sa pédagogie lors de cette séance. Grâce à lui et à sa formidable capacité de vulgarisation des concepts de la finance publique, les membres présents ont pu aborder le budget plus sereinement en comprenant les rouages de celui-ci et ainsi voter en connaissance de cause.

Carnaval :

Le carnaval a eu lieu sur la commune à l'initiative de la commission festivités et plus particulièrement de l'implication d'Adeline DUPONT et Isabelle BLANCHARD. Grâce à elles, les enfants présents ont pu défiler et passer un bon moment ensemble, loin des soucis et du stress subis à cause de la crise sanitaire qui dure depuis maintenant plus d'un an.